

CONSEIL D'ADMINISTRATION – lundi 13 octobre 2025

Délibération n° 2025_13

Présents avec voix délibératives :

- M. Jean-Pierre BRENAS, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Valérie CABECAS, Conseil départemental du Cantal, titulaire (en visio)
- M. Christian CHITO, Conseil départemental de l'Allier, suppléant (en visio)
- M. Bruno FAURE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Myriam FOUGÈRE, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Isabelle MASSEBEUF, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, titulaire (en visio)
- Mme Christelle MICHEL-DELEAGE, Conseil départemental de la Haute-Loire, titulaire (en visio)

Présents :

M. Jean-Luc BLANC, Payeur régional, M. Frédéric MÜLLER, Directeur de la Régie Auvergne Numérique, Mme Béné KODJO, Directrice Adjointe de la Régie Auvergne Numérique, M. François TEPPAZ-MISSON, Directeur Adjoint de la Régie Auvergne Numérique, M. Jean-Pierre LAVIGNE et M. Christophe CELLARIER, Conseil Départemental du Cantal, M. Benoît MARIUS, Conseil départemental de l'Allier, Mme Valérie ESCOT, Conseil Départemental du Puy de Dôme, M. Laurent FAURE, Conseil départemental de la Haute-Loire, Mme Lise DELPLANCQ, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de la Régie « Auvergne Numérique »,
Le quorum étant atteint,

Le Conseil d'Administration de la Régie régionale « Auvergne Numérique » prend acte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 17 juin 2025, joint en annexe.

Le Président,



Bruno FAURE